



Livret métier

LE RISQUE CHIMIQUE



sofaxis

L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

une société du groupe **relyens**



SOMMAIRE

Pourquoi ce livret ?	4
Les produits dangereux.....	6
Les sources de risques.....	10
Les effets.....	12
Les bonnes pratiques.....	14
Les protections.....	16
En cas d'accident.....	18

POURQUOI CE LIVRET ?

Vous êtes :

- peintre,
- agent d'entretien,
- ATSEM,
- mécanicien,
- jardinier,
- plus généralement, agent d'une collectivité territoriale.

Si oui, il y a des risques que vous soyez au contact de « produits dangereux » : essence, peinture, produits d'entretien...

Ce livret a été conçu pour vous, afin de vous permettre de :

- les reconnaître,
- mieux les connaître,
- les employer en toute sécurité.



LES PRODUITS DANGEREUX

Comment les reconnaître ?

Par leur étiquette

La législation impose un **étiquetage précis** sur tout contenant de produits dangereux.

Lisez cette étiquette : elle vous informe sur **la composition** du produit et **les risques** liés à son utilisation.

Identité du fournisseur

Nom du produit

Pictogrammes

Les pictogrammes **signalent un danger** d'inflammabilité et d'atteinte à la santé

Risques particuliers

Des phrases **précisent ces dangers**.

"très inflammables"

"sévère irritation des yeux"

"sommolence ou vertiges"



Une phrase **supplémentaire** complète ces informations en signalant un danger non représenté par un pictogramme : «dessèchement ou gerçures de la peau».

> ATTENTION : tous les dangers ne sont pas représentés par un pictogramme !

Lisez entièrement l'étiquette et la fiche de données de sécurité pour mieux connaître les dangers du produit.

Identifiez les dangers

Pour prévenir tout risque, apprenez à reconnaître les symboles de danger inscrits sur l'étiquette



Ces produits empoisonnent rapidement même à faible dose.

Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique.



Ces produits peuvent s'enflammer.

Ces produits attaquent ou détruisent les métaux et ils rongent la peau et/ou les yeux.



Ces produits empoisonnent et sont irritants. Ils peuvent provoquer des allergies cutanées, une somnolence ou des vertiges.

Ces produits sont cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.



Ils peuvent modifier le fonctionnement de certains organes, entraîner des effets graves sur les poumons et provoquer des allergies respiratoires.



Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie.



Ces produits sont des gaz sous pression. Ils peuvent exploser et être responsable de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques.

Ces produits peuvent exploser.



LES PRODUITS DANGEREUX

COMMENT MIEUX LES CONNAÎTRE ?

Par la Fiche de Données de Sécurité (FDS)

La Fiche de Données de Sécurité constitue une véritable **carte d'identité du produit**.

Elle est :

- obligatoire pour tout produit dangereux,
- fournie à l'utilisateur par le fabricant ou le vendeur.

Elle comporte des **indications essentielles**, concernant :

- les précautions de stockage, d'emploi et de manipulation,
- les caractéristiques des Équipements de Protection Individuelle nécessaires,
- les premiers secours en cas d'urgence...

Les FDS doivent être mises à votre disposition par votre employeur. N'hésitez pas à les demander pour les consulter.





LES SOURCES DE RISQUES

LES MAUVAISES PRATIQUES



Mélange de produits incompatibles

Risques : dégagement toxique, explosion, incendie...

Prévention : ne pas faire de mélange, sauf si le mode opératoire est en place.



Défaut d'étiquetage

Risques : utilisation d'un produit inadapté, accident...

Prévention : s'assurer de la compatibilité entre le contenant (récipient) et le contenu (produit).



Méconnaissance du produit

Risques : utilisation inadaptée du produit, accident...

Prévention : lire les étiquettes et consulter les Fiches de Données de Sécurité.



Stockage sauvage

Risques : utilisation inadaptée du produit, accident, pollution...

Prévention : apprendre à gérer les stocks, utiliser les locaux de stockage réservés à ces produits.



Absence d'EPI ou EPI inadaptés

Risques : accident, maladie professionnelle...

Prévention : respecter les consignes de sécurité, s'assurer du bon état des EPI et qu'ils soient adaptés



Ventilation déficiente

Risques : intoxication, incendie, explosion...

Prévention : ne pas obstruer les ventilations, stocker et manipuler les produits dans les lieux ventilés.

LES EFFETS

DES RISQUES POUR LA SANTÉ

À tout moment, en employant un produit chimique, vous risquez une intoxication.

Cette intoxication survient à la suite de **la pénétration du produit dans le corps** par voie :

- **respiratoire** : en respirant des gaz, des vapeurs, des aérosols ;
- **cutanée** : lorsque le produit est en contact direct avec la peau ;
- **oculaire** : lorsque le produit est en contact direct avec les yeux ;
- **orale** : lorsque le produit est ingéré.

Elle peut être :

- soit **accidentelle**, entraînant des effets immédiats sur la santé,
- soit **chronique**, avec apparition éventuelle, dans le temps, d'une maladie.

Attention aux risques d'incendie et explosion : une étincelle, une cigarette mal éteinte ou une exposition directe au soleil peuvent avoir de très graves conséquences.

QUELQUES EFFETS

Inhalation

- irritations
- sinusites
- asthme allergique
- bronchites
- cancers

Contact

avec la peau

- irritations
- allergies
- conjonctivites
- plaies
- brûlures
- cancers

Ingestion

- irritations
- douleurs abdominales
- brûlures
- cancers



LES BONNES PRATIQUES

LES MESURES D'HYGIÈNE



Utiliser des vêtements réservés à un usage professionnel :

pour ne pas contaminer un effet personnel



Séparer les vêtements professionnels des vêtements personnels : pour éviter toute contamination



Se laver les mains : pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle.



Ne pas manger et ne pas boire :

pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle.



Ne pas fumer :

pour ne pas risquer d'intoxication accidentelle et éviter les incendies et explosions.



Prendre une douche :

pour ne pas risquer de vous contaminer et de contaminer votre environnement.

LES PROTECTIONS

LES PROTECTIONS COLLECTIVES

Stockez en toute sécurité en respectant la compatibilité des produits :

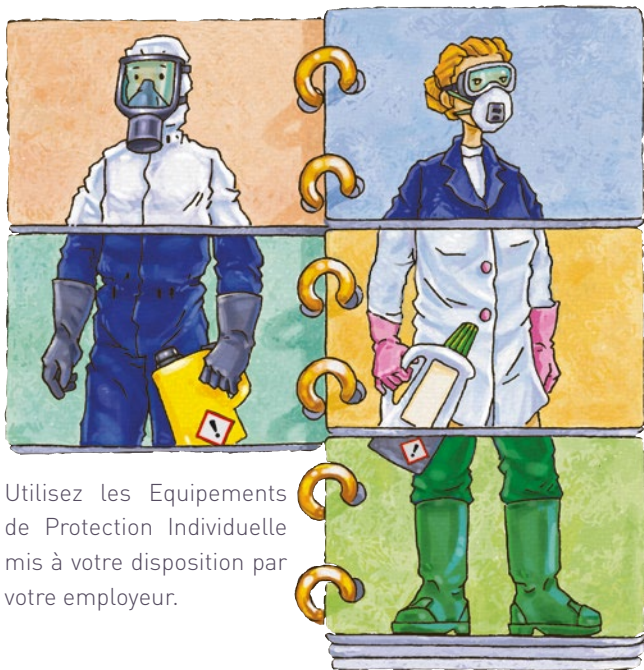
- **séparez** les produits toxiques inflammables et comburants les uns des autres,
- **isolez** les produits corrosifs pouvant endommager les autres produits ou emballages,
- **respectez les consignes** établies par les Fiches de Données de Sécurité.

Reportez les étiquettes des produits transvasés sur le nouveau contenant.



LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

À tout produit, son EPI



Utilisez les Equipements de Protection Individuelle mis à votre disposition par votre employeur.

Utilisez le bon EPI : pas de masque à poussière pour des travaux de peinture !

EN CAS D'ACCIDENT

DONNER LES PREMIERS SOINS

- > **Contact avec les yeux ou la peau** : effectuer un rinçage immédiat, abondant et prolongé à l'eau.
- > **Ingestion** : prévenir les secours et le Centre Antipoison le plus proche, ne pas donner à boire, ne pas faire vomir.
- > **Inhalation de produits chimiques** (maux de tête, évanouissement...) : prévenir les secours, mettre la victime dans un lieu aéré.

AVERTIR

- > les secouristes de votre service,
- > votre responsable,
- > les secours d'urgence, si besoin.

LES NUMÉROS D'URGENCE :

- > Pompiers..... **18**
- > SAMU..... **15**
- > Police..... **17**
- > Numéro d'urgence européen : **112**
- > Numéro de téléphone du responsable hiérarchique :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pour bénéficier de conseils en matière de prévention :
Permanence conseil prévention

- Tél. : 02 48 48 11 63
- Fax : 02 48 48 12 47
- E-mail : prevention@sofaxis.com

Pour toute commande de supports imprimés :
Service relations clients

- Tél. : 02 48 48 15 15
- Fax : 02 48 48 15 16
- E-mail : relations.clients@sofaxis.com

Retrouvez l'ensemble de nos services
sur notre site Internet www.sofaxis.com



L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

une société du groupe **relyens**